

LEGAL 500 Paris 2011 recommande notre cabinet dans les domaines suivants:

✓ **Fusions-acquisitions**

L'équipe de **Carreras, Barsikian, Robertson & Associés** réunit quatre associés affichant un fort profil international ; Jean-François Carreras, Neil Robertson, François Fabiani et Benoît Charrière-Bournazel qui était auparavant collaborateur senior chez Debevoise & Plimpton LLP. Le cabinet a assisté Financière d'Emballage sur l'acquisition d'Isinvest, ainsi que L'Amy sur sa vente à TWC.

✓ **Médias et loisirs : Cabinets généralistes**

Carreras, Barsikian, Robertson & Associés affiche une 'très forte expertise en droit des médias'. Le cabinet se montre très dynamique et continue d'approfondir chaque année son champ de compétences avec de nouveaux recrutements. Olivier Sprung a ainsi rejoint l'équipe en 2010 de chez Bousquet et vient renforcer les compétences du cabinet dans le secteur audiovisuel où il représente TF1 depuis de nombreuses années. Alain Barsikian et Sylvain Jaraud sont tous les deux des figures importantes dans l'industrie du disque et sont le conseil de musiciens et de producteurs indépendants. Pierre-Olivier Chartier est l'un des avocats de SFR qu'il a représenté dans deux affaires phares l'opposant à France Télécom et à la Ligue de Football Professionnel. Enfin, avocate entre autres d'Adidas, Judith Vuillez gère les problématiques de sponsoring, de distribution et intervient en contentieux.

✓ **Résolution des litiges : Contentieux commercial et de droit des sociétés**

Carreras, Barsikian, Robertson & Associés offre un 'haut niveau de prestations'. Le cabinet se voit confier de nombreux dossiers dans le secteur des médias et gère également des litiges commerciaux et de droit des sociétés avec le 'très réactif' Pierre-Olivier Chartier qui représente SFR dans des affaires liées aux domaines des médias, de l'internet et des télécoms. Judith Vuillez traite des dossiers de droit commercial, de droit des marques et de droit de la distribution. Elle est l'avocate de British American Tobacco pour les procès mettant en cause la loi Evin et les problématiques de publicité. Adidas France, L'Amy et Procter & Gamble sont également clients.